

VIE DE NOTRE PERE PARMI LES SAINTS CLAUDE LE THAUMATURGE HIERARQUE DE BESANCON ET HIGOUMENE DE SAINT-OYAND

(607-699)

Fêté le 6 juin

Selon une tradition multiséculaire de la région de Salins, saint Claude naquit au Château de Bracon près de Salins, d'une famille d'origine romaine du nom de Claudia. Cette famille avait déjà donné à l'Église un saint évêque du nom de Claude au sixième siècle, c'est la raison pour laquelle certains biographes appellent le saint thaumaturge de Besançon saint Claude II. En l'année 607, lorsqu'il naît, son père est gouverneur de la ville. Jusque dans sa septième année, on eut soin d'élever le futur hiérarque dans la crainte de Dieu et la piété, tout en lui donnant l'éducation que supposait sa naissance. À l'âge de sept ans, son âme fut confiée à des précepteurs qui le formèrent dans le domaine de la connaissance profane autant que dans celui des lettres sacrées. Son esprit vif, son intelligence précoce, sa docilité lui firent faire des progrès rapides, de sorte «qu'après avoir donné les heures nécessaires à l'étude, son plus grand divertissement était de lire les livres de piété et particulièrement la vie des saints à laquelle il s'appliquait beaucoup» selon un de ses biographes Laurent Surius. Les écrits des pères alimentaient aussi cette jeune âme pleine de douceur et avide d'écouter la Parole de Dieu. Il allait à l'église tous les jours et y demeurait longtemps les dimanches et jours de fête, assistant avec ferveur à tous les offices divins. Ce fut un enfant grave. Il cultivait la vertu et pour ce faire, fuyait les gens et les lieux qui l'auraient éloigné de son idéal. Il fréquentait surtout les personnes pieux; ses dont le commerce était susceptible de nourrir son âme. Il fut vite admiré et aimé de tous à cause de la sûreté de son jugement et de sa charité. Jusques à l'âge de vingt ans, saint Claude porta les armes : il était en tant que patrice, chargé de veiller sur les frontières, celles-ci allant alors jusqu'à l'actuel canton du Valais en Suisse Romande.

En 627, il quitta l'armée terrestre pour rejoindre la sainte milice du Christ : il demanda à être reçu en l'état ecclésiastique au chapitre de la cathédrale de Besançon. Le saint archevêque Donat le reçut parmi ses chanoines. Ce terme de chanoines – du grec canon règle – désignait en ce temps-là, des prêtres vivant auprès d'un évêque, tout en suivant une règle religieuse. Saint Donat venait d'écrire une règle – que nous possédons encore – pour ses clercs, et ceux-ci vivaient sous son obédience comme des moines auprès de leur higoumène. Saint Claude, à cause du zèle qui le dévorait, devint rapidement le modèle des autres clercs et il étudia avec tant d'assiduité qu'il fut bientôt lui-même chargé d'enseigner dans l'école ecclésiastique fondée par saint Donat. Ascète remarquable, il ne s'accordait qu'un seul repas par jour qu'il prenait généralement vers le soir. Il jeûnait tous les jours excepté les dimanches et jours de fête et veillait souvent pour l'étude et la prière. Son sacrifice quotidien était déjà celui d'un moine accompli lorsque voulant servir Dieu d'une manière plus totale, il se tourna vers le monachisme. Après douze années de vie ascétique au chapitre de Besançon, il se retira donc au monastère de Condat qui était avec Luxeuil très prospère en ce temps-là. Ce fut en l'an 639 qu'il se rendit en ce lieu alors appelé Saint-Oyand en mémoire de l'illustre higoumène du Ve siècle. Saint Claude avait alors trente-deux ans... Dans ce monastère, aussi bien qu'au chapitre de la cathédrale de Besançon, il devint vite le modèle de ses frères moines non point tant à cause de sa haute naissance, mais par la distinction de son austérité, par son zèle ardent pour la prière et son assiduité à l'étude et la lecture des œuvres saintes. Sobre, il ne se sustentait que de racines, dormait sur un dur grabat et, nous dit son biographe, «la pâleur de son visage et la maigreur de son corps lui servaient d'ornements.»

Fondé en 425 par deux frères, saint Romain et saint Lupicin, le monastère de Condat était un lieu de pèlerinage célèbre à cause du tombeau de saint Oyand qu'il abritait. Il devint bientôt connu sous le nom de ce saint avant de devenir Saint-

Oyand-Saint-Claude après la mort de saint Claude; lorsque fut découvert incorrompu après plusieurs siècles le corps de ce dernier, et après les milliers de miracles accomplis par le thaumaturge, ce monastère garda son seul nom.

L'higoumène Injuriose, alors un vénérable vieillard, était le chef spirituel de la communauté des moines de Condat. Il fut si impressionné par les qualités spirituelles de saint Claude, qu'il lui proposa de prendre sa charge d'higoumène. Le saint s'y refusa toujours du vivant d'Injuriose, mais à la mort de celui-ci, ses frères moines le choisirent pour le remplacer à leur tête. C'était en 644, il avait alors trente-quatre ans ! Clovis II, premier des «rois fainéants», était en ce temps-là roi de Neustrie et de Bourgogne, il avait pour épouse sainte Bathilde qui exerçait sur lui une bonne influence et une attitude droite vis-à-vis de l'Église et de ses institutions monastiques. Saint Claude alla le voir en 650 pour demander une aide matérielle – restitution de biens donnés en jouissance à Condat ? Nouvelle dotation ? – et le monarque le reçut avec bienveillance et lui octroya généreusement l'aide demandée. Le biographe de saint Claude en parle ainsi : «J'en prends Dieu à témoin, j'ai vu de mes yeux et j'ai lu dans les archives de ce monastère– id est de Saint-Oyand – parmi plusieurs manuscrits, l'acte écrit en différents signes et caractères, portant les sommes citées plus haut, et commençant ainsi : Clovis, roi des Français (sic), à tous ceux qui liront cet écrit, salut. Le vénérable Claude est venu nous trouver, etc... Ayant obtenu la nourriture de ses frères, cinquante mesures de froment et d'orge et cinquante livres de rente, saint Claude put assurer non seulement la subsistance de son monastère, mais aussi celle des pèlerins et des pauvres de la région. Sous sa houlette, Saint-Oyand prospéra, les églises furent embellies, ornées de vases précieux et de reliquaires nouveaux. Il fit aussi construire de nouveaux bâtiments et réparer ceux qui en avaient besoin, mais parallèlement à ce souci des choses matérielles utiles à l'œuvre de Dieu, saint Claude eut grand soin de ceux qui lui furent confiés et fut un père spirituel pour lequel les âmes étaient plus précieuses que toutes les possessions du monde. Sous son higouménat, régna une grande discipline à Saint-Oyand : il y établit la règle de saint Benoît de Nursie, père des moines d'Occident et selon certains de ses biographes, on parlait de lui comme d'un nouvel Antoine ou Pacôme le Grand et l'on comparait ses moines à ceux des déserts d'Égypte Ancienne.

En un prologue suivi de soixante-treize courts chapitres, saint Benoît a établi un modèle de vie monastique qui définit pratiquement tous les aspects de cette vie et tend à l'organiser afin que les frères qui la suivent puissent accéder à l'unique bien nécessaire, à savoir l'obéissance à la volonté de Dieu et la marche vers son Amour ardent et inextinguible. Saint Benoît n'a pas la prétention de tout régenter car il termine sa règle en proclamant bien haut que «la pratique de la justice n'est pas toute contenue dans cette règle.» Il ne voit en elle qu'une ébauche qui permet de cheminer vers Dieu, pour se hâter vers la perfection, il recommande les enseignements des Pères, inséparables de l'Écriture sainte, et la règle de «notre père saint Basile le Grand».

Saint Claude, utilisant cette règle forma une lignée de moines dont son successeur saint Rustique. Il laissa à la postérité un recueil de ses homélies dans lequel il avait résumé ses enseignements. On possédait encore ce livre au XIIe siècle, malheureusement il fut perdu ensuite. Il dirigea ses moines avec douceur et fermeté, étant naturellement enclin à la miséricorde. Sa prière était efficace et montait vers Dieu comme un encens d'agréable odeur : ainsi, il fut l'instrument de miracles sans que son humilité eût à en souffrir.

Saint Gervais, évêque de Besançon mourut en 686, et quand il fallut lui trouver un successeur, les clercs et le peuple étaient d'un avis contraire quant au choix de celui-ci. Un biographe anonyme mentionne qu'à cette époque, les clercs avaient déjà perdu quelque chose de leur ardeur primitive; le relâchement commençait à s'introduire dans les Gaules (...), peut-être ces luttes étaient-elles excitées par ceux d'entre les clercs qui, inclinant vers le relâchement, auraient voulu nommer un évêque dont l'indulgence eut autorisé leurs désordres...

Pendant que clercs et peuple priaient Dieu, un signe leur fut donné, une voix du ciel se fit entendre qui leur désignait saint Claude comme digne de succéder à saint Gervais et leur ordonnait de le prendre pour hiérarque. Le nom de saint Claude fut agréé avec joie. Le saint se trouvait à ce moment-là à Salins, visitant sa famille, quand une délégation vint vers lui pour lui annoncer cette élection divine et le supplier d'accepter cette nouvelle charge. Il en fut consterné et il refusa d'abord, mais sous la pression des envoyés, de ses proches et à cause de cette voix du ciel, il eut crainte d'aller à l'encontre de la volonté de Dieu et il se résolut à accepter la tâche nouvelle qu'on lui imposait. Il fut conduit à Besançon où dans une grande liesse, il fut consacré dans sa fonction épiscopale.

Évêque, saint Claude continua à être moine, il se trouva dans la position où était saint Donat, célébrant la divine liturgie avec ses chanoines, arbitrant les différends de ses ouailles ou de ses clercs avec douceur et fermeté, mais il ne permit jamais à sa fonction administrative d'empiéter sur la prière ou sur l'étude des livres saints. Il visitait les malades, exerçait la charité, prêchait avec joie pour convertir les cœurs endurcis des pécheurs et remettait de l'ordre dans les paroisses de son diocèse. Cependant il était resté higoumène de Saint-Oyand et jamais il ne cessa de diriger son monastère durant tout le temps de son épiscopat. Son cœur demeurait toujours avec ses moines; aussi, après sept années d'épiscopat, quand il vit avec douleur que les clercs de sa ville se laissaient aller au relâchement et qu'il n'était plus possible de rétablir l'antique discipline qu'il avait lui-même connue sous saint Donat, discipline qu'il jugeait indispensable dans l'Église, il renonça à sa fonction épiscopale et retourna à Saint-Oyand.

Ceci advint en l'an 693, alors que saint Claude était âgé de 86 ans. Il vécut encore six ans dans son monastère et sa mort fut douce et paisible. Quelques jours avant son départ de notre monde, il fut légèrement malade. Trois jours après le début de cette indisposition, il appela tous ses moines auprès de lui et leur enseigna une ultime fois l'amour de Dieu, le mépris des choses du monde et leur demanda de supporter avec résignation son proche trépas. Comme ils pleuraient, il donna à chacun d'entre eux un saint baiser de paix et lorsqu'ils eurent quitté sa cellule, il consacra sa nuit à la prière. Le jour venu de son départ, il se fit emmener à l'église où il communia avec ferveur aux saints Corps et Sang du Christ. Se retrouvant dans sa cellule, il demanda aux moines présents que son ensevelissement se fasse sans pompe ni éclat. C'était le cinquième jour de sa maladie, à trois heures de l'après-midi, assis sur le siège où il lisait et priait habituellement... Il éleva ses mains et son regard vers les cieux et rendit doucement son âme au Seigneur.

Saint Claude naquit au ciel à quatre-vingt-treize ans, le 6 juin 699, dans la quatrième année du règne de Childebart III. On mit sur son corps des parfums précieux et des aromates, mais on ne l'embauma pas car ainsi que cela fut vérifié plusieurs siècles plus tard, il n'y avait aucune trace d'incision sur son corps.

Sa sépulture fut modeste et longtemps resta oubliée, mais sa mémoire était déjà vénérée. Dans son martyrologe écrit vers l'an 860, Raban Maur, archevêque de Mayence portait à la date du 7 juin : «VII idus junu, depositio beati Claudii, episcopi.» (Le sept des ides de juin, déposition du bienheureux Claude, évêque). Si l'on vénérât sa mémoire, on ne commença à vénérer le corps de saint Claude qu'à partir de l'instant où dans la moitié du douzième siècle, on s'aperçut que son corps était incorrompu. Les miracles ne cessèrent plus à partir de cette époque-là. On le surnomma alors le thaumaturge et l'on ajouta ce titre à celui de saint qu'on lui donnait déjà (au neuvième siècle un document atteste que le corps de saint Claude se trouve à l'abbaye de Saint-Oyand).

Claude de la Roue dans un livre en latin écrit à la gloire de son saint patron, publié à Lyon en 1531 et comprenant cent soixante-dix-sept chapitres, écrivit que saint Claude : «était le consolateur des affligés, le libérateur des captifs, la résurrection des morts, la lumière des aveugles, l'ouïe des sourds, la parole des muets, le salut des naufragés, le secours des religieux, la santé des malades, la force des faibles, le refuge de tous ceux qui avaient confiance en sa charité.»

Comme dans les Actes des Apôtres, les linges qui avaient touché au saint apôtre Paul ou bien l'ombre de saint Pierre guérissaient, comme les os du prophète de Dieu Elisée ressuscitèrent par leur contact un cadavre entré en contact avec eux et par leur entremise avec la grâce de Dieu, le corps de saint Claude accomplit des miracles innombrables. Jusques au XVII^e siècle, on possédait encore au monastère de Saint-Oyand plusieurs volumes manuscrits dans lesquels étaient inscrits les actes de miséricorde de Dieu accordés par l'intercession de son saint thaumaturge Claude.

Les listes de miracles que nous possédons encore n'ont pas d'autre source. Parlant de son saint patron, Claude de la Roue n'exagère en rien les miracles que celui-ci accomplit, que l'on en juge plutôt par les exemples qui vont suivre et qui vont au-delà de l'époque où il écrivait.

Vers l'an 1172, un jeune homme fut étouffé par la foule qui se pressait pour vénérer le corps du saint. Pierre, archevêque de Tarentaise qui était présent, prit le corps sans vie et le porta près de celui de saint Claude et il demanda à saint Claude d'intercéder pour lui. Le jeune homme se leva d'entre les morts ! Un prêtre de Genève recouvra la vue, plusieurs enfants furent rendus à la vie, ce qui explique que souvent dans l'iconographie, le saint thaumaturge est représenté avec un enfant à ses pieds. À Lons-le-Saunier, une femme paralytique, dans l'église Saint-Désiré, lors d'un voyage des reliques vers Arbois recouvra, elle, l'usage de ses membres. À Poligny, un aveugle et plusieurs malades furent guéris en l'église Saint-Hippolyte. Dans l'église Saint-Just à Arbois une femme tétraplégique amenée près du corps du hiérarque thaumaturge se leva pour remercier Dieu de l'avoir guérie; un homme à la main desséchée, se prosterna devant les reliques et sa main retrouva un aspect normal. Un aveugle vit. Un épileptique du nom d'André est rétabli dans sa santé. Un berger de Baume-les-Dames recouvre la vue après avoir demandé l'intercession du saint. Des enfants noyés sont ramenés à la vie... Bien d'autres miracles manifestent la grâce de Dieu par «Monsieur saint Claude l'ami de Dieu»; dans les archives de la préfecture du Jura, un antiphonaire manuscrit de 1234, établit une liste complète de ces interventions de Dieu par le truchement de saint Claude. Les siècles qui suivirent furent témoins d'autres miracles encore.

En 1455 Jean de la Vigne et Renaud de Trayes, vinrent en pèlerinage auprès des reliques de saint Claude pour le remercier de son intercession : deux ans plus tôt, prisonniers de pirates, ils se jetèrent à l'eau en demandant sa protection au saint thaumaturge et ils arrivèrent en sécurité au port de Savone (Ligurie).

La même année, Nicod Girod de Thonon et Pierre Destoy de Morges (canton de Vaud – Suisse) étaient sur le lac Léman lorsqu'une tempête se leva. Le bateau fut envahi par les eaux. Ils se recommandèrent tous deux à la protection de la très sainte Mère de Dieu et de saint Claude. Deux passagers étaient déjà passés par-dessus bord. Redoublant leur demande d'intercession, ils virent la Mère de Dieu et saint Claude qui remettaient à flot leur bateau et ils furent sauvés et purent aborder sains et saufs le port de Saint-Sulpice (Suisse). Venus à Saint-Claude, ils voulurent que leur récit soit consigné dans un acte public.

En 1527, pendant la guerre d'Italie entre Charles-Quint et François I^{er}, Louis d'Arestel, noble bourguignon qui se battait avec les Milanais fut atteint par une lance à l'épaule gauche et reçut deux blessures sérieuses au ventre. Piétiné par les soldats des deux camps qui le comptaient pour mort, il se mit à prier saint Claude. Lorsque les combats prirent fin, il se releva sain et sauf ! Il en témoigna lui-même devant l'autel des reliques de saint Claude.

Il n'est pas possible de faire une liste complète de tous ces miracles tant ils furent nombreux. En 1671, dans la nuit du 9 décembre, des réformés Genevois avancèrent vers le monastère de Saint-Claude avec l'intention bien arrêtée de brûler le corps du thaumaturge et de voler la châsse précieuse qui le contenait. Arrivant en vue du saint lieu, ils entendirent les cloches sonner et battre les tambours comme le voulait l'usage pendant le temps de l'Avent lorsque les offices allaient être célébrés. Croyant leurs plans déjoués et craignant d'être battus, ils s'enfuirent aussitôt.

En 1639, les troupes du Suédois Neymar, composées de Suédois et d'Allemands réformés, s'emparèrent de l'abbaye. Entrés dans l'église où reposait le corps du saint thaumaturge, ils voulurent forcer la grille de fer qui protégeait le chœur où se trouvait le riche reliquaire du saint. Ils s'enfuirent soudain et racontèrent plus tard qu'une terrible et grande frayeur les avaient alors saisis et qu'ils n'avaient plus pu s'approcher de la châsse du saint. Il fallut alors murer le corps du hiérarque dans une muraille et lorsqu'on le retira (vraisemblablement en 1642 ou 1643) malgré l'humidité, le corps était intact. Une jeune fille paralytique qui le vénéra fut une des premières miraculées de cette vénération des reliques du saint. Le corps du thaumaturge exposait ses pieds nus trois fois par jour à la vénération des pèlerins et malgré cela, malgré l'exposition à l'air, il restait incorrompu.

En 1769, le Prince de Crony vint vénérer le corps du saint thaumaturge et un témoin oculaire nous rapporte les faits suivants : «Hier 14 septembre, on ouvrit toute la châsse pour faire voir le corps de saint Claude à monsieur le Prince. Je le vis à cette occasion. Il est toujours dans la même situation, la bouche ouverte; on y voit la langue, un peu de rougeur au palais, encore du brillant dans les yeux, quelques cheveux et la barbe; les deux mains sont sur l'estomac sans y être appuyées; tout son corps couché sur la longueur, et la tête un peu élevée sur un coussin, toujours palpable, sauf que la chair n'est pas bien blanche. On croit que c'est le souffle des personnes qui vont baiser les pieds qui occasionne cette couleur; le visage est plus blanc que le reste du corps» (manuscrit de Duvernoy).

Le corps de saint Claude, conservé par la grâce de Dieu pendant douze siècles attira la fureur imbécile et impie des révolutionnaires de 1794. Séide zélé des idées nouvelles, Simon Lejeune, député de l'Indre à la Convention, était un homme cruel, borné et sans scrupules. À Lons-le-Saunier, il avait fait brûler les reliques de saint Désiré dans une cheminée pour se réchauffer les pieds !

Envoyé dans le Jura il déclara que «les peuples ne voulaient plus reconnaître d'autre Dieu que celui de la nature, d'autre religion que celle de la patrie, d'autre culte que celui de la liberté,» – (cité par La Vedette, journal de Besançon, An II, séance du 28 Ventose à la société populaire). Il ne pouvait supporter qu'il reste encore des «hochets de la superstition». Un soir, à minuit, après ripailles, il se fit donner les clés de la cathédrale et il y envoya chercher le saint corps du thaumaturge que les siècles avaient épargné. Des brutes épaisses le mirent en morceaux pour le porter au séminaire des Carmes où logeait Simon Lejeune. Pendant ce transport sacrilège, l'os de l'avant-bras du saint tomba à terre et un artisan du nom de Jaquet le conserva pendant toute la période révolutionnaire. Une femme, Marie-Anne Maillat, découvrit à terre l'index du saint qu'elle remit plus tard à l'évêché de Saint-Claude.

Cette même nuit – le 19 juin 1794 – les restes insignes de saint Claude furent brûlés. Les cendres furent jetées dans un endroit de la Bienne appelé Coinchette. Des fragments du crâne demeuraient qui furent sauvés par un certain Jean-Marie Félix Prost, qui les donna ensuite à Clairvaux.

Se glorifiant de ce sacrilège devant la société populaire de Besançon, le commissaire de la République Morel, s'étonna de ce que «le grand saint Claude, qui toute sa vie avait fait des miracles, qui avait préservé du feu et des épidémies une grande partie de l'Europe, n'avait pu se garantir du brûlement (sic) que le représentant Lejeune lui avait fait subir». (La Vedette, Journal de Besançon, tome V, p. 168). En 1799, un incendie ravagea la ville de Saint-Claude, «l'incendie ayant commencé, on ne sait comment, en plein midi, le ciel était serein et l'air calme, les habitants frappés d'un tel aveuglement et d'une stupeur si extraordinaire, que, malgré la présence des secours et l'heure favorable, loin d'employer les moyens d'éteindre le feu, chacun s'occupa de démeubler sa maison, la laissant dévorer par les flammes, de sorte qu'après un court espace de temps le sol que couvrait une ville riche et florissante n'offrait plus à la vue qu'un tas de décombres enflammés et de cendres fumantes. Le feu épargna une seule maison, celle d'un homme pieux du nom de Calais, dont l'épouse avait reçu le chapelet de saint Claude, que les impies lui avaient

donné à l'instant où ils brûlaient la relique.» (Godescard Vie des saints, 6 juin, Besançon 1836).

Le toit seul de la cathédrale Saint-Pierre fut touché. Après la période révolutionnaire, la vénération des reliques de saint Claude reprit.

VCO